

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	51 (1922)
Heft:	9
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arrêtons-nous au Cousimberg, dans notre flânerie, pour admirer une fois de plus la vue si belle dont nous jouissons de toutes parts. Ici le chalet est plus confortable, surtout mieux situé que celui de la Berra. Après quelques minutes de conversation avec l'armailli, nous reprenons notre marche vers Plasselb en suivant l'arête plus étroite, plus agreste qui descend vers les chalets des Muschenec (1078 m.), sans oublier pourtant de faire de fréquentes haltes pour contempler le tableau qui se déroule devant nous en changeant à chaque tournant de la montagne.

Nous côtoyons maintenant le Creux des pierres, puis la jeune forêt de Burgerwald, où se trouvait autrefois une source de gaz inflammable, un peu plus loin nous voyons sur un monticule blanchir l'église de Saint-Sylvestre. Du côté opposé, ce sont de nombreux pâturages, chacun avec son chalet, lesquels s'étagent sur le versant de la Gérine ; puis après deux heures de descente nous plongeons dans le chemin qui longe la Gérine jusqu'à Plasselb. Saint-Sylvestre que nous voyons constamment à notre gauche avait été donné autrefois au monastère d'Hauterive par les seigneurs d'Arconciel. Plasselb fut détachée en 1673 de la paroisse de Planfayon. Il appartint successivement à divers seigneurs. Ces deux petits villages avec leurs modestes maisons en bois, avec leurs fenêtres et leurs balcons garnis de fleurs, d'œillets surtout, sont aussi paisibles, aussi frais que gracieux.

La population, qui ici parle allemand, est simple, mais honnête, très religieuse et serviable.

Encore une heure et nous aurons contourné l'imposant massif du Schweinsberg (1649 m.) et atteint la contrée de Planfayon où l'érosion glaciaire a creusé maints petits vallons et sculpté de gracieux et fertiles monticules. C'est le dernier village du canton de Fribourg sur la route du Lac Noir.

Le touriste aime à traverser le Schweinsberg, de Plasselb au Lac Noir, course de 4 h. $\frac{1}{2}$, surtout aux premiers beaux jours de mai, alors que les jolis ruisseaux qui en descendent murmurent leur tendre chanson aux fleurs d'or qui se penchent sur leurs bords, alors qu'un vert gazon ponctué de touffes de saxifrages roses et de gentianes bleues festonnent de leurs riche couleurs de longs rubans de neige. C'est partout, pour le plaisir des yeux, d'agréables surprises, des contrastes harmonieux, avec la joie bien naturelle qu'excitent les premières manifestations du printemps.

R. HORNER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Un oratorio au Collège Saint-Michel — Au Collège Saint-Michel, à Fribourg, professeurs et élèves, au nombre de plus de 300, ont préparé leur sixième concert spirituel ; il consiste en l'exécution des *Sept paroles du Christ*, oratorio pour soli, chœur, orchestre et orgue, de Théodore Dubois. Cette grandiose manifestation d'art religieux sera donnée dans l'église du Collège. La première exécution aura lieu le jeudi 1^{er} juin, à 4 heures de l'après-midi. Un programme illustré par un artiste fribourgeois, M. Reichlen, contiendra, outre le texte et sa traduction, un aperçu rétrospectif sur l'activité musico-religieuse du Collège Saint-Michel, un article sur Théodore Dubois et son œuvre, le nom des orateurs, des solistes et de tous les exécutants. Les dates ultérieures d'exécution sont le dimanche 4 juin, à 16 heures, le dimanche 11, à 20 h. $\frac{1}{4}$, et le jeudi 15,

jour de la Fête-Dieu, à 14 heures. Comme l'église du Collège est relativement petite, on est prié de ne pas attendre au dernier moment pour retenir ses places, on sera servi par ordre de commande. Les groupes d'au moins dix personnes bénéficient d'un rabais de 20 %.

Le prix des places est de 4, 3, 2 et 1 francs, plus l'impôt de 10 %, Pour retenir sa place d'avance, envoyer un mandat postal avec 40 centimes en plus pour recevoir sa carte recommandée. Ecrire à la *Direction de l'Oratorio*, Collège Saint-Michel, à Fribourg.

Pour développer notre organe. — Un instituteur qui veut bien s'intéresser effectivement au *Bulletin* nous écrit : « Le Comité de rédaction du *Bulletin* publie un appel chaleureux à ses abonnés pour qu'ils travaillent activement à la diffusion de notre organe. Cet appel mérite qu'on l'entende et qu'on y corresponde. Si nous voulons que notre revue prenne de l'ampleur et réponde de mieux en mieux à nos desiderata, il faut avant tout en parfaire les moyens financiers. Cela dépend beaucoup de nous, instituteurs. Par une propagande bien menée, il serait aisément de procurer à notre modeste journal de nouveaux abonnés. Il serait tout indiqué, par exemple, d'insister auprès de nos commissions scolaires pour qu'elles prennent un abonnement au *Bulletin*; ce serait un service rendu à notre cause, comme aussi un progrès dans le ménage scolaire local. »

Cet amical correspondant propose d'y faire abonner « certains paysans aisés ». Certes, tout abonnement nous est un secours et un encouragement. Nous pensons que nous pourrions acquérir encore maints amis de l'école et de l'éducation chrétienne. Mais nous croyons que notre meilleur et plus fidèle appui demeurera celui des abonnés qui nous lisent, parce que notre revue les intéresse, les réconforte et leur fait du bien. Pour obtenir ce résultat, le contenu de notre *Bulletin* doit être de réelle valeur, parfaitement adapté aux besoins de l'esprit et du cœur de ceux qui le feuillettent.

Mais le rédacteur ne peut insérer que ce qu'on lui envoie. La vie et l'intérêt des numéros qu'il fait paraître se trouvent en définitive entre les mains de ses collaborateurs.

Que nos amis veuillent donc bien écrire des articles qui doivent attirer l'attention de leurs collègues, courts (au maximum 8 à 10 pages de 24 lignes à 12-15 mots la ligne), afin qu'ils ne s'éternisent pas au travers des numéros. Qu'ils écrivent bien lisiblement, *d'un seul côté de la page*, sans serrer trop les lignes. Qu'ils laissent quelque marge, et au papier, pour recevoir les menues corrections de forme que le texte pourrait comporter, et au rédacteur pour les y inscrire, comme aussi pour la date de la parution. Quant aux retouches de fond, aux notables coupures, qui sembleraient souhaitables, le rédacteur se fera un devoir de soumettre ses propositions à l'assentiment de l'auteur. Si celui-ci ne reçoit pas de réponse, il est en droit de conclure que son article est accepté.

Je tiens à ce que le *Bulletin* soit et demeure un organe assez exclusivement pédagogique. On est donc instamment prié de ne pas m'adresser d'articles littéraires ou autres, prose ou vers, sans rapport avec notre vie scolaire fribourgeoise.

Mon appel de janvier n'a pas été vain, et je remercie ceux qui ont bien voulu m'envoyer de la copie. Mais le niveau du tiroir baisse de nouveau et la sécheresse menace. Qu'on se le dise et qu'on écrive ! Beaucoup le pourraient, qui n'osent pas ou ne savent comment s'y prendre. Que ceux-là ne craignent point de s'adresser au rédacteur, qui s'empressera de leur donner un coup de main et de crayon.

Ajoutons que l'on peut efficacement soutenir notre journal en lui procurant des annonces. Des cases demeurent vides, qui demandent à se remplir.

Le *Bulletin*, étant l'organe de tous, doit être l'œuvre de tous.

Je prie enfin les abonnés, qui auraient à se plaindre d'une irrégularité dans l'expédition du journal, de ne point s'adresser au rédacteur, que cette affaire ne concerne pas, mais, comme nous le demandons en tête de chaque numéro, à l'*Administration* : Secrétariat scolaire de Fribourg.

Autre détail : nous souhaiterions que celui de nos abonnés qui change de domicile voulût bien, pour nous faciliter la besogne, sacrifier la menue somme de dix centimes pour en aviser par carte postale la dite *Administration* ; qu'il y inscrive *lisiblement* son nom, son prénom, et l'*ancienne* adresse, et la *nouvelle*. Il nous épargnera des embarras et des frais tout en s'épargnant à lui-même des ennuis.

Enfin, qu'on fasse un cordial accueil à la carte de remboursement qui nous permettra de continuer de vivre, et, s'il plaît à Dieu, aux collaborateurs, aux imprimeuses (à qui un merci est bien dû) et aux abonnés, — de prospérer.

L'ŒUVRE DE SAINT-JOACHIM

Lorsque le projet de l'Œuvre de Saint-Joachim a été présenté au Souverain Pontife, celui-ci l'approuva chaleureusement. « C'est là une excellente idée, s'est-il écrit. Je bénis tous ceux qui travailleront à la réaliser. » Peu après, les organisateurs de l'Œuvre recevaient du Vatican la lettre suivante :

« Le Saint-Père a appris avec une vive satisfaction que, afin de favoriser les vocations ecclésiastiques, des personnes laïques dévouées voudraient unir leurs efforts pour créer un fonds intangible, dont l'intérêt servirait à procurer des subsides aux étudiants peu fortunés de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg. Le Souverain Pontife est heureux d'adresser à ces catholiques, auxquels il souhaite d'avoir de nombreux imitateurs, ses paternelles félicitations pour ce noble projet témoignant de leur foi profonde, de leur généreux dévouement à l'Eglise. Il les exhorte et les encourage vivement à favoriser une Œuvre si salutaire